



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°794) DE MISE A  
DISPOSITION, DES SALLES BOUQUET ET  
APPASSIONATO, A L'ASSOCIATION  
COMPAGNIE SANDRINE ANGLADE**

**DÉCISION N° DM-22-225  
EN DATE DU 07 JUIN 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Compagnie Sandrine Anglade » représentée par Monsieur Michel PRADA, en qualité de Président, et domiciliée, 17 avenue du Château, 94300 VINCENNES, afin d'organiser des répétitions pour une compagnie professionnelle, pour la salle Appassionato, le 19 mai de 10 h à 16h30 et le 2 juin 2022 de 10 h à 12 h, pour la salle Bouquet, le 19 mai de 12 h à 17 h 30, le 20 mai de 10 h à 18 h, les 23 et 30 mai et 13 juin de 10 h à 16h30 et le 2 juin 2022 de 14 h à 17h30 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Compagnie Sandrine Anglade » représentée par Monsieur Michel PRADA, en qualité de Président, et domiciliée, 17 avenue du Château, 94300 VINCENNES, une convention de location de salles, afin d'organiser des répétitions pour une compagnie professionnelle, pour la salle Appassionato, le 19 mai de 10 h à 16h30 et le 2 juin 2022 de 10 h à 12 h, pour la salle Bouquet, le 19 mai de 12 h à 17 h 30, le 20 mai de 10 h à 18 h, les 23 et 30 mai et 13 juin de 10 h à 16h30 et le 2 juin 2022 de 14 h à 17h30 ;

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220607-lmc1H9658H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 07/06/2022  
Date de Publication : 14/06/2022